

V-2- Les défis environnementaux

- L'agriculture, le tourisme et les pêches sont les plus importantes sources d'emploi sur le continent qui sont devenus vulnérables au changement climatique et à d'autres risques écologiques.
- L'absence de sécurité énergétique et d'autosuffisance de l'Afrique peut également constituer un grave obstacle au développement durable
- La production d'énergie renouvelable malgré le potentiel énorme qu'elle recèle, n'est pas développée comme il se doit;
- il est nécessaire que l'Afrique opère le passage à une «économie verte», qui permet de réaliser la croissance économique et le développement humain sans exposer les générations futures à des risques environnementaux considérables et à des pénuries écologiques, tout en créant de nouvelles opportunités pour la croissance verte et la création d'emplois;
- Il est essentiel que les états africains participent à la promotion, à la réglementation et à l'investissement dans le marché vert pour la réalisation de cet objectif ultime du développement;

V-3- Les défis liés à la santé

- Renforcer des systèmes de santé en agissant sur ses six piliers (gouvernance, ressources humaines, informations, financement, médicaments vaccins technologie et prestation de services);
- Instaurer une gestion efficiente, dans le respect de l'exigence de transparence et de l'obligation de rendre compte ;
- Créer un environnement de travail incitatif pour promouvoir une culture de prise de décision fondée sur des bases factuelles ;
- Améliorer l'efficacité des mécanismes d'approvisionnement, de distribution et d'utilisation des produits pharmaceutiques et des équipements, tout en développant la production locale des produits de la médecine traditionnelle ;

VI- Rôle de la société civile face aux injustices sociales

VI-1-Concept clé sur la société civile

La définition du concept de la société civile est difficile, complexe et multiforme. Mais on retient **qu'elle est plurielle, non lucrative, apolitique, évolutive dans le temps et dans l'espace**. Selon la charte des Organisation de la Société civile du Bénin de 2009 est composée de 7 composantes: **Confessions religieuses, Organisation non gouvernementales, Syndicats, Médias, Organisations Professionnelles, Chefferies traditionnelles et les Associations**.

Ses valeurs primordiales sont:

- l'engagement et la responsabilité;
- l'indépendance, l'intégrité et la transparence;
- l'efficacité et la performance.

Parce qu'elle est pluridimensionnelle, la société civile est bien placée pour lutter contre les injustices sociales, la pauvreté ; pour instaurer la culture de la paix, la démocratie, les droits de l'homme et la citoyenneté.

Sa mission est d'abord sociale, ce qui lui permet d'être efficace aussi dans son domaine d'intervention. Le fait qu'elle est apolitique lui permet d'exprimer son point de vue ou de prendre position face à un fait, sans qu'elle ne soit sujette à des pressions politiques. Elle vient en appui aux actions mises en place par le gouvernement afin d'aider à améliorer les conditions de vie des populations à la base.

VI-2- Rôle de la société civile face aux injustices sociales

- La société civile est un socle autour duquel se constituent des stratégies en vue de promouvoir des notions de citoyenneté, des droits humains, d'égalité, ceci en vue de construire le développement et le progrès social.
- Elle a un rôle de veille citoyenne, un rôle de contrôle de l'action publique.
- Elle revendique, elle dénonce les injustices qui sont faites dans la cité,
- Elle travaille à proximité des populations et propose des solutions pertinentes pour les faire sortir de leurs conditions,
- Elle développe un partenariat avec l'Etat, les institutions de la république,
- Elle doit dénoncer les malversations et les travers de tout genre au niveau local, communautaire, régional et national.
- Elle doit être apte et professionnelle dans son domaine afin de mettre ses compétences au service du développement économique, social, environnemental et culturel au profit des plus faibles, des démunis (femmes, enfants, personnes handicapées et de toutes les minorités).

Afin de jouer efficacement son rôle elle doit s'imposer des devoirs de vertu et d'honnêteté pour être crédible en respectant les biens publics et en faisant passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier.

Entre autres rôles on peut citer :

- Rôle dans la protection des droits des femmes
- Rôle de protection de l'Etat de droit et de la démocratie (respecter les principes d'indépendance de la justice, du droit à un procès équitable et les droits de la défense, veiller à la transparence et au caractère équitable des élections, renforcer la participation effective des femmes)
- Rôle de protection des défenseurs des droits de l'Homme (garantir les libertés d'associations, d'expression et la liberté d'action des défenseurs des droits de l'Homme).
- Rôle d'aider les communautés à la base en matière de prévention et de gestion de conflits.
- Rôle dans la lutte contre l'impunité des violations des droits de l'Homme.
- Rôle de vulgariser les informations sur les droits de l'Homme, la démocratie et la paix.

Conclusion

Le désarroi face à l'injustice sociale s'accompagne d'un sentiment d'impuissance généralisé. Comment expliquer cette situation alors que des sommes considérables sont redistribuées dans le cadre de différentes politiques publiques ? Comment l'action publique fabrique-t-elle paradoxalement de l'injustice sociale ? Comment penser les nécessaires transformations de l'Etat social ?

L'analyse des considérations de l'injustice menées au nom de l'ordre public, de l'ordre moral ou de l'ordre social, conduisent à pénaliser, de fait, les plus pauvres et les plus fragilisés de cette société, augmentant les inégalités au lieu de les réduire. A cet égard une approche axée sur l'homme en vue de promouvoir les droits et dignité de l'homme s'impose.

Toutefois cette aspiration pourrait être entravée si une solution appropriée n'est pas trouvée à la grave crise de développement à laquelle le continent est confronté-crise reflétée, entre autres, par les taux élevés de maladies, le manque d'infrastructures de base et de services sociaux, les soins et les services de santé inappropriés ; un faible accès à l'éducation de base et à la formation ; des taux élevés d'analphabétisme ; les inégalités entre les sexes ; la marginalisation de la jeunesse ; et l'instabilité politique dans un certain nombre de pays.

Au-delà du constat, des perspectives sur trois niveaux de l'action publique qui pourraient être développés dans le sens d'une plus grande justice sociale ; une structure sociale transformée par une redistribution plus équitable de la richesse publique ; une dynamique sociale favorisant l'activité, le débat et les mouvements sociaux ; une vie sociale plus souple, permettant que coexistent des modes de vie différents.

A partir de situations concrètes particulièrement actuelles (le traitement des incivilités dans les communautés, la stigmatisation, les exclus de la vie économique, les rapports de force des classes sociales), autant d'interrogation sur la légitimité et les effets des politiques publiques pour un développement sociale et de justice.

Au Bénin, le rôle de la société civile dans la lutte contre les injustices sociale est primordial. La présence de la société civile inclusive est de plus en plus nécessaire pour assoir des conditions nécessaires pour faciliter la participation de tous les citoyens, la transparence, la promotion des droits de l'homme et de la démocratie et l'obligation de rendre compte.